

LA PROVENCE

Société par actions simplifiée au capital de 3.643.200 euros
Siège Social : 19, rue Henri Barbusse, 13001 Marseille, France
056 806 813 RCS Marseille

(la « Société »)

PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le trente juin,

LA SOUSSIGNÉE :

CMA PRESS NEWS, société par actions simplifiée dont le siège social est situé Boulevard Jacques Saadé, 4, Quai d'Arenc, 13235 Marseille Cedex 02, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le numéro 893 854 695 (ci-après l'« **Associé Unique** »), représentée par son président, CMA CGM, société anonyme à conseil d'administration dont le siège social est situé Boulevard Jacques Saadé, 4, Quai d'Arenc, 13235 Marseille Cedex 02, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le numéro 562 024 422, elle-même représentée par Véronique SAADÉ,

APRÈS AVOIR ÉTÉ EXPOSÉ QUE :

- Le président de la Société (le « **Président** ») a arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de la Société et a établi le rapport de gestion conformément à l'article 12 des statuts.
- Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ainsi que les documents relatifs à la prise de décisions ont été mis à la disposition des co-commissaires aux comptes de la Société, la société KPMG S.A et la société C2C MEDITERRANEE, dans un temps suffisant leur ayant permis d'exercer leur mission d'audit et d'émettre leur rapport sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2025 de la Société.
- Les co-commissaires aux comptes de la Société ont été régulièrement informés de la présente prise de décisions.

APRÈS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Les comptes annuels de la Société clos au 31 décembre 2025,
- Le rapport de gestion du Président,
- Le rapport des co-Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels
- Les statuts et les projets de modifications statutaires.

A PRIS LES DÉCISIONS CI-APRÈS :

1. Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
3. Approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce ;
4. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport des co-commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve les comptes annuels de l'exercice tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, se soldant par une perte de (24.323.072) euros.

L'Associé Unique **donne** au Président et au Directeur Général quitus, entier et sans réserve, de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

L'Associé Unique prend **acte**, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé, aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39,4 du Code général des impôts.

DEUXIÈME DÉCISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président de la Société, **décide** d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025, d'un montant de (24.323.072) euros, de la manière suivante :

Origine :

- Réserve légale 136.841 euros
- Poste « Report à nouveau » (31.156.027) euros
- Poste « Autres Réserves » 34.864.218 euros

Affectation :

- Affectation totale de la perte au poste « Report à nouveau » (24.323.072) euros

Poste après affectation :

- Poste « Report à nouveau » après affectation (55.479.099) euros

L'Associé Unique **constate** qu'à la suite de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025, les capitaux propres de la Société ont été reconstitués à un montant au moins égal à la moitié du capital social.

L'Associé Unique **constate** qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

TROISIÈME DÉCISION

Conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, l'Associé Unique **prend acte** qu'aucune convention visée par l'article L.227-10 du Code de commerce, n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé et approuve les conclusions dudit rapport.

QUATRIÈME DÉCISION
Pouvoirs en vue des formalités légales

L'Associé Unique **donne** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte, et notamment à FormulaJuris, pour effectuer tous dépôts et formalités où besoin sera, ainsi qu'à Alexis CARLEVAN pour certifier conforme toute copie ou extrait des présentes.

CLÔTURE

Les présentes décisions seront répertoriées dans le registre tenu à cet effet.



CMA Press News

Associé Unique

Représenté par son président CMA CGM SA

Elle-même représentée par Véronique SAADÉ



KPMG SA
Le Mirabeau
4 quai d'Arenc
Boulevard Jacques Saadé
13002 Marseille



C2C MEDITERRANEE SARL
5 cours Jean Ballard
13001 Marseille

La Provence S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

La Provence S.A.S.

19 rue Henri Barbusse - 13001 Marseille

KPMG SA, société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

C2C Méditerranée SARL
Société de commissariat aux comptes
Siège social : 5 cours Jean Ballard
13001 Marseille
Capital social : 80 000 €
518 271 739 RCS Marseille



KPMG SA
Le Mirabeau
4 quai d'Arenc
Boulevard Jacques Saadé
13002 Marseille



C2C MEDITERRANEE SARL
5 cours Jean Ballard
13001 Marseille

La Provence S.A.S.

19 rue Henri Barbusse - 13001 Marseille

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Associé unique de la société La Provence S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société La Provence S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique, à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 30 juin 2026

KPMG SA

C2C MEDITERRANEE SARL



Loïc Herrmann

Associé

Aurélie Kadoch

Associée

LA PROVENCE

19 Rue Henri Barbusse 13001 Marseille
05680681300111

CEGID TAX ULTIMATE

PLAQUETTE 2025

Sommaire

Page de garde.....	1
Sommaire.....	2
Bilan.....	4
Etats financiers - Bilan - Actif (2).....	5
Etats financiers - Bilan - Passif.....	6
Compte de résultat.....	7
Etats financiers - Compte de résultat de l'exercice.....	8
ANNEXES.....	10
Règles et méthodes comptables.....	11
Immobilisations.....	18
Amortissements.....	20
Provisions inscrites au bilan.....	21
Eléments constitutifs du fonds commercial.....	22
Etat des échéances des créances et dettes.....	23
Variation des capitaux propres.....	24
Ventilation du Chiffre d'aff.....	25
Charges à payer et Produits à recevoir.....	26
Charges et produits constaté d'avance.....	27
Composition du capital social.....	28
Subventions d'investissement.....	29

Honoraires des commissaires aux comptes.....	30
Précisions sur les charges et produits exceptionnels.....	31
Fiscalité latente et différée.....	32
Liste des filiales et participations.....	33
Ventilation par catégorie de l'effectif moyen.....	34

BILAN

Etats financiers : Bilan - Actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement (II)	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets (...), droits et valeurs similaires	9 865 571	9 113 913	751 658	1 140 367
Fonds commercial	1 003 546	0	1 003 546	1 003 546
Autres immobilisations incorporelles	104 492	0	104 492	104 492
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	10 973 609	9 113 913	1 859 696	2 248 405
Terrains	33 708	5 457	28 251	28 432
Constructions	18 383 247	13 946 925	4 436 322	446 889
Installations techniques, matériel et outillage industriels	24 775 881	24 715 904	59 977	1 920
Autres immobilisations corporelles	6 267 278	6 105 039	162 239	518 703
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	3 311 348	0	3 311 348	2 112 199
TOTAL immobilisations corporelles	52 771 463	44 773 325	7 998 138	3 108 143
Participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	12 538	0	12 538	34 501
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	3 632 793	3 287 602	345 191	368 924
Autres titres immobilisés	10 702	0	10 702	10 702
Prêts	1 541 512	581 367	960 145	960 145
Autres immobilisations financières	104 112	0	104 112	96 612
TOTAL immobilisations financières	5 301 657	3 868 969	1 432 688	1 470 884
TOTAL de l'actif immobilisé (III)	69 046 729	57 756 207	11 290 523	6 827 432
Matières premières et autres approvisionnements	0	0	0	409 177
En cours de production	0	0	0	0
Produits finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
TOTAL Stock et en-cours	0	0	0	409 177
Créances clients et comptes rattachés	9 132 088	456 201	8 675 887	6 527 486
Autres créances	23 917 264	0	23 917 264	24 264 095
Charges constatées d'avance	350 877	0	350 877	618 478
Capital souscrit appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	33 400 229	456 201	32 944 028	31 410 059
Actions propres	0	0	0	0
Autres titres	0	0	0	0
Instruments financiers à terme et jetons détenus	0	0	0	0
Disponibilités	2 275 208	0	2 275 208	1 740 495
TOTAL Valeurs mobilières de placement	2 275 208	0	2 275 208	1 740 495
TOTAL de l'actif circulant (IV)	35 675 437	456 201	35 219 236	33 559 731
Frais d'émission des emprunts (V)	0		0	0
Primes de remboursement des emprunts (VI)	0		0	0
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)	0		0	0
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF	104 722 167	58 212 408	46 509 759	40 387 163

Etats financiers : Bilan - Passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital [dont versé...]	3 643 200	3 643 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport	19 192 800	19 192 800
Ecart de réévaluation	573 014	573 014
Ecart d'équivalence	0	0
Réserve légale	136 841	136 841
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées	0	0
Autres réserves	34 864 218	34 864 218
TOTAL Réserves	58 410 073	58 410 073
Report à nouveau	-31 156 027	-46 912 824
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]	-24 323 072	-29 363 848
Subventions d'investissement	314 673	422 183
Provisions réglementées	2 029 472	2 029 472
TOTAL des capitaux propres (I)	5 275 119	-15 414 944
Provisions pour risques	8 056 495	3 306 283
Provisions pour charges	6 731 399	10 474 266
TOTAL des provisions (II)	14 787 893	13 780 549
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	27 497
Emprunts et dettes financières diverses	6 576 303	27 597 536
Instruments financiers à terme	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 849 934	6 415 756
Dettes fiscales et sociales	5 238 386	5 971 939
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 561 911	285 770
Autres dettes	219 328	382 981
Produits constatés d'avance	1 000 885	1 340 081
TOTAL des dettes (III)	26 446 747	42 021 560
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)	0	0
TOTAL GENERAL DU PASSIF	46 509 759	40 387 165

COMPTE DE RESULTAT

Etats financiers : Compte de résultat de l'exercice

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
	Total	Total
Ventes de marchandises	11 418	25 652
Production vendue	40 106 905	42 811 204
Montant net du chiffre d'affaires	40 118 323	42 836 856
Production stockée	0	0
Production immobilisée	0	0
Subventions	557 376	297 752
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 058 741	583 080
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	61 000	0
Autres produits	304 308	8 248
Total des produits d'exploitation (I)	43 099 747	43 725 936
Achats de marchandises	12 434	3 371
Variation de stock (achats de marchandises)	0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 795 423	2 372 279
Variation de stock (achats de matières premières)	409 177	175 882
Autres achats et charges externes	26 382 810	25 045 706
Autres achats et charges externes - Y compris : redevances de crédit-bail mobilier	0	0
Autres achats et charges externes - Y compris : redevances de crédit-bail immobilier	0	0
Impôts, taxes et versements assimilés	899 009	904 720
Salaires	15 846 076	18 331 226
Cotisations sociales	6 317 336	7 429 505
Dotation aux amortissements et aux dépréciations : Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 227 444	3 737 787
Dotation aux amortissements et aux dépréciations : Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	0	0
Dotation aux amortissements et aux dépréciations : Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	121 758	96 615
Dotation aux provisions	448 597	373 141
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	0	0
Autres charges	415 573	1 426
Total des charges d'exploitation (II)	53 875 637	58 471 658
Résultat d'exploitation (I - II)	-10 775 890	-14 745 721
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	0	0
Produits financiers de participations	0	1 644
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	12 681	42 736
Reprises sur dépréciations et provisions	0	0
Différences positives de change	3 010	242
Produits des cessions d'immobilisations financières	82 622	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	0	0
Total des produits financiers (V)	98 314	44 622
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0

Intérêts et charges assimilées	4 757 976	5 697 125
Différences négatives de change	45	-2 476
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	23 733	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	0	0
Total des charges financières (VI)	4 781 754	5 694 649
Résultat financier (V - VI)	-4 683 440	-5 650 027
Résultat courant avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	-15 459 330	-20 395 748
Produits exceptionnels (VII)	4 885 094	4 676 684
Charges exceptionnelles (VIII)	13 748 837	13 644 784
Résultat exceptionnel (VII - VIII)	-8 863 742	-8 968 100
Participation des salariés aux résultats (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	0
Total des produits (I + III + V + VII)	48 083 155	48 447 242
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	72 406 227	77 811 091
Bénéfice ou perte	-24 323 072	-29 363 848

ANNEXES

REGLES & METHODES COMPTABLES

LA PROVENCE

EXERCICE 2025

NOTE PRELIMINAIRE

Continuité d'exploitation

La continuité d'exploitation est appréciée sur la période de 12 mois à partir du 31/12/2025.

Compte tenu du financement consenti par notre actionnaire pour assurer notre développement et nos activités, nous estimons que la convention comptable de continuité d'exploitation reste appropriée.

1 - Évènements significatifs de l'exercice

Sur les éléments significatifs de l'année il est à noter :

Début de l'impression du journal « La Provence » sur le site Vitrolles.

La dernière impression a eu lieu le 30 septembre 2025 du Journal « La Provence » à partir des rotatives de l'imprimerie historique du site Roger Salengro. L'impression est dorénavant soustraite à la Société Marseillaise de Presse sur la commune de Vitrolles.

La Société Marseillaise de Presse imprime les journaux La Marseillaise, L'Humanité et L'Equipe du samedi pour la Corse (en projet : Nice Matin et Var Matin S1 2026).

20 salariés de la société La Provence ont été transférés à la Société Marseillaise de Presse.

Pour des questions techniques, le format du journal « La Provence » a été modifié. Cette évolution a été effectuée en deux temps : Du 1er octobre 2025 au 9 janvier 2026 au soir, le journal se présentait sur un format plus petit.

Depuis le 10 janvier 2026, le journal est passé au format tabloïd accompagné d'une nouvelle maquette plus enrichie.

Opération de reconstitution des capitaux propres le 29 décembre 2025

L'associé unique de La Provence, CMA Press News a décidé de :

- Procéder à une augmentation du capital social de la société d'un montant nominal total de 45.159 K€ par élévation de la valeur nominale de chaque action composant le capital **social de**

la société et libération immédiate des apports en numéraire y compris par compensation avec des créances liquides et exigibles détenues sur La Provence.

- Procéder à une réduction du capital social de la société d'un montant nominal total de 45.159 K€, motivée par des pertes, par voie de diminution de la valeur nominale de chaque action composant le capital social de la société.

Dotation de restructuration

En date du 30 juin 2025, une dotation complémentaire de 7 250 K€ à été enregistré dans les comptes de La Provence.

2. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Il n'existe pas d'autres risques et incertitudes que ceux auxquels la société est confrontée du fait de son activité.

3. ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

La Direction de la société a annoncé le 25 juin 2026 sa volonté de mettre en œuvre un plan d'économies évalué à 1 à 2 millions par an. Les mesures détaillées de ce plan d'économies demeurent à définir dans l'objectif d'être mises en œuvre d'ici la fin de l'année 2026.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement **ANC 2022-06** relatif sur le plan comptable général et le plan comptable professionnel de la presse.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

4.1 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires) ou à leur coût de production après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les fonds de commerce sont des actifs d'une durée d'utilisation indéterminable, et ne sont pas amortis conformément aux règlements du Comité de réglementation comptable mais font l'objet d'un test de dépréciation.

Un test de valeur est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît.

Le test a consisté à comparer la valeur du fonds de commerce au chiffre d'affaires.

4.2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires) ou à leur coût de production après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Un test de valeur est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît.

Les frais accessoires représentent l'ensemble des coûts engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner.

Les intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition ou à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon la nature des biens et leur durée de vie prévue à savoir :

- Concessions, brevets et droits similaires 3 à 5 ans Linéaire
- Installations générales et agencements 3 à 10 ans Linéaire
- Matériel du bureau et informatiques 3 à 7 ans Linéaire
- Mobilier 3 à 10 ans Linéaire

4.3 - Immobilisations financières

Les titres de participations et les autres titres immobilisés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition y compris les honoraires et frais d'actes liés à l'acquisition

Une provision est constatée lorsque la valeur actuelle des titres devient notablement inférieure à leur coût de revient. L'écart constaté fait l'objet d'une provision pour dépréciation des titres pour ramener l'immobilisation à sa valeur

La valeur actuelle des titres s'apprécie à la clôture de chaque exercice par rapport à une analyse multicritère menée notamment par rapport à la quote-part de capitaux propres détenus et d'éléments prévisionnels dont les perspectives de la

Suite à la dissolution amiable d'Eurosud Publicité SA, les titres de participation sont provisionnés à 100%.

4.4 – Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation nominative calculée sur la base du risque encouru.

4.5 - Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré

5 - Diverses provisions

5.1 - Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en conformité avec le règlement CRC n° 2000-06 du 7 décembre 2000 et ANC 2022-06 en fonction de l'estimation du risque faite par la société.

Les provisions pour risques et charges comprennent :

- Provision pour litiges relatives aux procès rédactionnels et aux litiges prud'homaux.
- Provision pour passifs sociaux tels que la GEPP et la Clause de Cession
- Provision pour démantèlement

5.2 - Provisions pour médaille du travail

Les usages ayant cours dans notre société prévoit l'attribution de médailles du travail qui ont fait l'objet d'une provision dans les comptes à hauteur de 88 K €.

Cette provision a été constituée sur la base des salariés présents dans l'entité à la date de clôture de l'exercice, sous contrat à durée indéterminée, en prenant compte de la probabilité que les salariés atteindront l'ancienneté requis pour l'octroi du médaille (en fonction du taux de rotation du personnel et des tables de mortalité) et des gratifications à verser en fonction de l'ancienneté acquise.

5.3 - Provisions indemnité de départ à la retraite (PIDR)

Le calcul de la provision pour indemnité de départ à la retraite a été effectué par un prestataire externe spécialisé - Cabinet Mercer

La valeur retenue pour les principales hypothèses actuarielles et de leur base de détermination est la suivante à la date de clôture :

*Taux d'actualisation : 3.75 %

*Taux d'augmentation annuel des salaires : 1%

5.4 - Provision financières pour actualisation des prêts versés dans le cadre du 1% construction

Depuis le 31 décembre 2008, La Provence comptabilise une provision financière pour actualisation des prêts versés dans le cadre du 1% construction et remboursable dans 20 ans.

Au 31 décembre 2025, la provision s'élève à 581 367 € pour des prêts versés de 1.541 512 €.

5.5 - Provision exceptionnelle pour rentes à verser

Depuis le 31 décembre 2008, La Provence comptabilise une provision pour actualisée des rentes futures à verser.

Au 31 décembre 2025, la provision s'élève à 128 138.20 €.

5.6 - Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et comprennent la provision Art 39 Bis et les amortissements dérogatoires.

Elles sont calculées en application des règles fiscales particulières en vigueur.

6 - Changements de méthode

Première application du règlement ANC 2022-06 dit de modernisation des états financiers.

Le règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ce changement de réglementation comptable constitue un changement de méthode comptable.

Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

En particulier, le règlement introduit les changements suivants, d'application prospective :

- Introduction d'une nouvelle définition du résultat exceptionnel. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2025, les opérations comptabilisées dans le résultat exceptionnel portent sur :
 - Les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel,
 - Les écritures d'origine fiscale, les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat pour des raisons fiscales et les corrections d'erreurs (sauf si elles corrigent une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres) ;
- Suppression de la technique du transfert de charges ;
- Comptabilisation en résultat financier de la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt.

Les principales incidences de la première application de ce règlement comptable pour les sociétés La Provence sont les suivantes :

- Le résultat exceptionnel comprend uniquement les opérations liées à la GEPP (y compris incidences sur la provision pour indemnités départ à la retraite), la clause de cession et les dépenses de dépollution du site Salengro et les variations de provisions. Les autres opérations sont à présenter en exploitation (transactions, commissions arbitrales et autres).
En revanche, les dotations (-449 K€) et reprises (+429 K€) aux provisions pour litiges sont dorénavant comptabilisés en exploitation.
- Les quotes-parts de subventions d'investissements sont présentées en résultat d'exploitation (vs résultat exceptionnel lors des clôtures précédentes) pour un montant de +263 K€.

7 - Informations complémentaires

7.1 — Engagements en matière de départ à la retraite

Les engagements en matière de départ à la retraite sont comptabilisés dans des comptes de la société pour un montant de 1 343 K€

7.2 - Autres engagements

Il n'y a pas eu d'autre engagement hors bilan donnée par la société.

7.3 - Risques climatique

Face à l'urgence climatique marquée par la pollution et la disparition progressive d'espèces et de ressources, aux évolutions réglementaires en matière d'environnement qui concernent de plus en plus d'entreprise, au changement du regard des consommateurs exigeants, aux engagements éthiques et éco-responsables de plus en plus nombreux de la part des fabricants, notre société reste attentive aux évolutions techniques et technologiques permettant de réduire son impact sur l'environnement.

8 - Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'identité fait partie en tant qu'entité filiale	SA CMA CGM
	4 Quai d'arenc - Boulevard Jacques Saade 13235 Marseille
	562024422
	4 Quai d'arenc - Boulevard Jacques Saade 13235 Marseille

9- Honoraires des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes
Honoraires afférents à la certification des comptes	132 383,00 €
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	
Total	132 383,00 €

Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)			0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			10 928 809	0	44 800
Terrains			33 708	0	0
Constructions	Sur sol propre		3 057 702	0	0
	Sur sol d'autrui		0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		10 858 822	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels			31 894 440	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		832 352	0	0
	Matériel de transport		80 402	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique		5 081 178	0	18 057
	Emballages récupérables et divers		2 016 616	0	0
Immobilisations corporelles en cours			2 112 199	0	5 665 872
Avances et acomptes			0	0	0
TOTAL (III)			55 967 419	0	5 683 930
Participations évaluées par mise en équivalence			0	0	0
Autres participations			3 691 027	0	47 076
Autres titres immobilisés			10 702	0	0
Prêts et autres immobilisations financières			1 638 124	0	7 500
TOTAL (IV)			5 339 853	0	54 576
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			72 236 082	0	5 783 305
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	10 973 609	0
Terrains		0	0	33 708	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	3 057 702	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	4 466 723	0	15 325 545	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		643 653	-8 879 886	23 658 207	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	832 352	0
	Matériel de transport	0	0	80 402	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 100 817	0	6 200 052	0
	Emballages récupérables et divers	-1 744 470	0	272 146	0
Immobilisations corporelles en cours		-4 466 723	0	3 311 348	0

Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL (III)	0	-8 879 886	52 771 463	0
Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
Autres participations	0	-92 771	3 645 331	0
Autres titres immobilisés	0	0	10 702	0
Prêts et autres immobilisations financières	0	0	1 645 624	0
TOTAL (IV)	0	-92 771	5 301 657	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0	-8 972 658	69 046 729	0

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables				Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)				0	0	0	0
Fonds commercial				0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				8 680 404	433 509	0	9 113 913
TOTAL I				8 680 404	433 509	0	9 113 913
Terrains				5 276	181	0	5 457
Constructions	Sur sol propre			2 599 427	28 642	0	2 628 069
	Sur sol d'autrui			0	0	0	0
	Installations générales, agencements			10 870 209	448 647	0	11 318 855
Installations techniques, matériels et outillages				32 536 173	106	8 879 886	23 656 393
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers			829 502	1 106	0	830 608
	Matériel de transport			80 402	0	0	80 402
	Matériel de bureau, informatique et mobilier			5 666 141	315 254	0	5 981 395
	Emballages récupérables et divers			272 146	0	0	272 146
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)				52 859 276	793 935	8 879 886	44 773 325
TOTAL GENERAL (I + II)				61 539 681	1 227 444	8 879 886	53 887 238
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Fonds comm.	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL I	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL		0	0	0	0	0	0
Cadre C				Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations				0	0	0	

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Fin de l'exercice
Provisions pour litige	3 306 283	7 698 597	2 948 385	0	8 056 495
Provisions pour garanties	0	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0	0
Provisions pour pensions	2 720 441	0	1 377 607	0	1 342 834
Provisions pour impôts	0	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	7 753 825	0	2 365 261	0	10 118 731
TOTAL (II)	13 780 549	7 698 597	6 544 568	0	14 787 893
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	3 287 602	0	0	0	3 287 602
Provisions sur autres immos financières	581 367	0	0	0	581 367
Provisions sur stocks	0	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	587 025	121 433	252 257	0	456 201
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0	0
TOTAL (III)	4 455 994	121 433	252 257	0	4 325 170
TOTAL GENERAL (I + II + III)	18 236 543	7 820 030	6 796 825	0	19 113 063

Eléments constitutifs du fonds commercial

Le fonds commercial se décompose de la manière suivante :

	Valeur nette	Taux d'amortissement
Droit au bail	58 651	
Eléments achetés avec protection juridique	944 895	
Eléments achetés sans protection juridique		
Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation		
Eléments reçus en apport		
Total	1 003 546	

Sont comptabilisés dans le poste fonds commercial les éléments incorporels des fonds de commerce apportés lors de la fusion Le Provençal/ Le Méridional le 1 janvier 1999 qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de La Provence.

Il est composé principalement de la clientèle, du nom commercial et, plus largement, des parts de marché.

En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par notre entreprise, la durée d'utilisation de notre fonds commercial est non limitée et le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement.

Nous considérons que sa valeur vénale est supérieure à sa valeur comptable car depuis 1999, notre clientèle a fortement progressé puisqu'elle s'étend aujourd'hui avec neuf éditions au lieu de cinq ; que la venue d'internet nous permette une connexion mondiale et plus régionale. Notre activité mono-journalistique de l'époque a changé avec un centre d'impression qui se développe et une nouvelle activité "événementiel".

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations				12 538	12 538	0	
Prêts				1 541 512	0	1 541 512	
Autres immos financières				104 112	0	104 112	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				1 658 162	12 538	1 645 624	
Clients douteux ou litigieux				487 946	487 946	0	
Autres créances clients				8 644 142	8 644 142	0	
Créances représentatives de titres prêtés				0	0	0	
Personnel et comptes rattachés				13 124	13 124	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				210 992	210 992	0	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices			0	0	0	
	Taxe sur la valeur ajoutée			1 239 620	1 239 620	0	
	Autres impôts			0	0	0	
	Etat - divers			307 749	307 749	0	
Groupes et associés				98 174	98 174	0	
Débiteurs divers				22 047 605	22 047 605	0	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				33 049 352	33 049 352	0	
Charges constatées d'avance				350 877	350 877	0	
TOTAL DES CREANCES				35 058 392	33 412 767	1 645 624	
Prêts accordés en cours d'exercice				0			
Remboursements obtenus en cours d'exercice				0			
Prêts et avances consentis aux associés				0			
Cadre B	Etat des dettes			Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles				0	0	0	0
Autres emprunts obligataires				0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers				6 576 303	6 576 303	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés				7 849 934	7 849 934	0	0
Personnel et comptes rattachés				2 147 259	2 147 259	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				2 814 484	2 814 484	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée			235 703	235 703	0	0
	Obligations cautionnées			0	0	0	0
	Autres impôts			40 940	40 940	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				5 561 911	5 561 911	0	0
Groupes et associés				48 179	48 179	0	0
Autres dettes				171 150	171 150	0	0
Dette représentative de titres empruntés				0	0	0	0
Produits constatés d'avance				1 000 885	1 000 885	0	0
TOTAL DES DETTES				26 446 747	26 446 747	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				-5 951 317	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice				7 111 416			

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Autres	Clôture
Capital social ou individuel	3 643 200	45 158 784	45 158 784				3 643 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	19 192 800						19 192 800
Ecart de réévaluation	573 014						573 014
Réserve légale	136 841						136 841
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	34 864 218						34 864 218
Report à nouveau	-46 912 824	45 158 784			-29 363 848	-38 139	-31 156 027
Résultat de l'exercice	-29 363 848	-24 323 072			29 363 848		-24 323 072
Subventions d'investissement	422 183	831 217	938 726				314 673
Provisions réglementées	2 029 472						2 029 472
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-15 414 944	66 825 713	46 097 510	0	0	-38 139	5 275 119

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	11 418	25 652	-55%
Production vendue biens	24 550 870	27 695 105	-11%
Production vendue services	15 556 035	15 116 099	3%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	40 118 323	42 836 856	-6%
Chiffres d'affaires nets-Export	0	0	0%
Chiffres d'affaires nets	40 118 323	42 836 856	-6%

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	4 154 512
Dettes fiscales et sociales	3 120 015
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0
Autres dettes	67 698
Total	7 342 225

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	320 044
Personnel et comptes rattachés	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	166 840
Etat et autres collectivités publiques	307 749
Autres créances	920 067
Disponibilités	0
Total	1 714 700

<u>Charges et produits constatées d'avance</u>				
Comptes	Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
Charges constatées d'avance				
486 000	Charges constatées d'avance	350 877	618 478	-267 601
Total charges constatées d'avance		350 877	618 478	-267 601
Comptes	Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
Prdoduits constatées d'avance				
487 000	Produits constatées d'avance	0	-262 175	262 175
487 100	Abonnements restants à servir	-1 000 885	-1 077 906	77 021
Total produits constatées d'avance		-1 000 885	-1 340 081	339 196

Composition du capital social

Nombre d'associés personnes morales :1

Nombre de parts correspondantes : 55693

Nombre d'associés personnes physiques : 0

Nombre de parts correspondantes : 0

Capital détenu par les personnes morales :

IDENTIFICATION		CAPITAL DETENU		ADRESSE			
Dénomination	SIREN	% détention	Nombre de parts	N°	Voie	CP	Commune
CMA PRESS NEWS	893854695	100	55693	4	QUAI D'ARENC	13235	MARSEILLE
		0	0				
		0	0				
		0	0				
		0	0				
		0	0				
		0	0				
		0	0				
		0	0				
		0	0				
		0	0				
		0	0				
		0	0				

Capital détenu par les personnes physiques :

Nom	Prénom	% détention	Nombre de parts	N°	Voie	CP	Commune
		0	0				
		0	0				
		0	0				

Subventions d'investissements

La subvention est constatée dans nos comptes lors de l'encaissement des sommes après justificatifs des dépenses réglées.

Date	Biens subventionnés	Montant Subvention	Montant amorti	Reste à amortir
2007	Industrielles & Expéditions	2 745 000 €	2 745 000 €	0,00 €
2015	Filtration des eaux de mouillage	14 714 €	14 714 €	0,00 €
2016	Création studio Vidéo	24 595 €	24 595 €	0,00 €
2018	Laveur de blanchets	147 864 €	147 864 €	0,00 €
2018	Intelligence	280 920 €	280 920 €	0,00 €
2019	Video Live	28 172 €	28 172 €	0,00 €
2021	Provence Community	19 615 €	19 615 €	0,00 €
2024	Transformers	632 310 €	421 540 €	210 770 €
2025	Provence Distribution	51 591 €	17 197 €	34 394 €
2025	Outil CRM Régie La Provence	104 264 €	34 755 €	69 509 €
TOTAL		4 049 045	3 734 372	314 673

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires versés aux commissaires aux comptes :

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	122 283	10 100
Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal		
Honoraires totaux	122 283	10 100

[Contact Us](#) | [Privacy Policy](#) | [Terms of Service](#)

TOTAL	13 748 837	4 885 094
--------------	-------------------	------------------

Fiscalité différée

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées	2 029 472	2 029 472
Subventions d'investissement	314 673	422 183
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif	0	0
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	2 344 145	2 451 655
Total passif d'impôt futur	605 376	633 140
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	-1 342 834	-2 720 441
Autres risques et charges provisionnés	-13 445 059	-8 126 725
Charges à payer		
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif	0	0
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		0
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	-14 787 893	-10 847 166
Total actif d'impôt futur	-3 818 973	-2 801 281
Situation nette	-3 213 598	-2 168 141

(1) Taux d'impôt :	25,83%	25,83%
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	25,00%	25,00%
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30%	3,30%
Contribution exceptionnelle sur l'impôt :	0,00%	0,00%

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Liste des filiales et des participations

Filiales et participations	Capital (4)	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
			Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)									
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)									
SNC HEBDOS SUD	150 000	99	148 500	148 500				6542.31	
SNC MARSEILLE PRESSE	150 000	99	148 500	148 500				5995.96	
SNC EUROSUD PROVENCE	10 000	100	9 990	9 990				-2835269.79	
SARL SUD PRESSE DISTRIBUTION	7 625	100	7 622	7 622				16509.05	
Participations (10 à 50% du capital)									
SA EUROSUD PUBLICITE	4 088 019	6.53		3 287 802					
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.									
PARTICIPATION GIE TPR				5 000					
ACTIONS 255 Medias & Solutions				6 766					

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(4) Dans la monnaie locale d'opération.

Effectifs

Effectifs	Personnel salarié
ouvriers	37,5
employés	85
agent de maitrise	10
cadres	40,2
journalistes et pigistes	166,23
TOTAL	338,93

LA PROVENCE

19 Rue Henri Barbusse 13001 Marseille

05680681300111

CEGID TAX ULTIMATE

PLAQUETTE 2025

Certifié conforme à l'original

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. P. ...', is written below the certification text.

Sommaire

Page de garde.....	1
Sommaire.....	2
Bilan.....	4
Etats financiers - Bilan - Actif (2).....	5
Etats financiers - Bilan - Passif.....	6
Compte de résultat.....	7
Etats financiers - Compte de résultat de l'exercice.....	8
ANNEXES.....	10
Règles et méthodes comptables.....	11
Immobilisations.....	18
Amortissements.....	20
Provisions inscrites au bilan.....	21
Eléments constitutifs du fonds commercial.....	22
Etat des échéances des créances et dettes.....	23
Variation des capitaux propres.....	24
Ventilation du Chiffre d'aff.....	25
Charges à payer et Produits à recevoir.....	26
Charges et produits constaté d'avance.....	27
Composition du capital social.....	28
Subventions d'investissement.....	29

Honoraires des commissaires aux comptes.....	30
Précisions sur les charges et produits exceptionnels.....	31
Fiscalité latente et différée.....	32
Liste des filiales et participations.....	33
Ventilation par catégorie de l'effectif moyen.....	34

BILAN

Etats financiers : Bilan - Actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement (II)	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets (...), droits et valeurs similaires	9 865 571	9 113 913	751 658	1 140 367
Fonds commercial	1 003 546	0	1 003 546	1 003 546
Autres immobilisations incorporelles	104 492	0	104 492	104 492
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	10 973 609	9 113 913	1 859 696	2 248 405
Terrains	33 708	5 457	28 251	28 432
Constructions	18 383 247	13 946 925	4 436 322	446 889
Installations techniques, matériel et outillage industriels	24 775 881	24 715 904	59 977	1 920
Autres immobilisations corporelles	6 267 278	6 105 039	162 239	518 703
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	3 311 348	0	3 311 348	2 112 199
TOTAL immobilisations corporelles	52 771 463	44 773 325	7 998 138	3 108 143
Participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	12 538	0	12 538	34 501
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	3 632 793	3 287 602	345 191	368 924
Autres titres immobilisés	10 702	0	10 702	10 702
Prêts	1 541 512	581 367	960 145	960 145
Autres immobilisations financières	104 112	0	104 112	96 612
TOTAL immobilisations financières	5 301 657	3 868 969	1 432 688	1 470 884
TOTAL de l'actif immobilisé (III)	69 046 729	57 756 207	11 290 523	6 827 432
Matières premières et autres approvisionnements	0	0	0	409 177
En cours de production	0	0	0	0
Produits finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
TOTAL Stock et en-cours	0	0	0	409 177
Créances clients et comptes rattachés	9 132 088	456 201	8 675 887	6 527 486
Autres créances	23 917 264	0	23 917 264	24 264 095
Charges constatées d'avance	350 877	0	350 877	618 478
Capital souscrit appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	33 400 229	456 201	32 944 028	31 410 059
Actions propres	0	0	0	0
Autres titres	0	0	0	0
Instruments financiers à terme et jetons détenus	0	0	0	0
Disponibilités	2 275 208	0	2 275 208	1 740 495
TOTAL Valeurs mobilières de placement	2 275 208	0	2 275 208	1 740 495
TOTAL de l'actif circulant (IV)	35 675 437	456 201	35 219 236	33 559 731
Frais d'émission des emprunts (V)	0		0	0
Primes de remboursement des emprunts (VI)	0		0	0
Écarts de conversion et différences d'évaluation				
- Actif (VII)	0		0	0
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF	104 722 167	58 212 408	46 509 759	40 387 163

Etats financiers : Bilan - Passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital [dont versé...]	3 643 200	3 643 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport	19 192 800	19 192 800
Ecart de réévaluation	573 014	573 014
Ecart d'équivalence	0	0
Réserve légale	136 841	136 841
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées	0	0
Autres réserves	34 864 218	34 864 218
TOTAL Réserves	58 410 073	58 410 073
Report à nouveau	-31 156 027	-46 912 824
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]	-24 323 072	-29 363 848
Subventions d'investissement	314 673	422 183
Provisions réglementées	2 029 472	2 029 472
TOTAL des capitaux propres (I)	5 275 119	-15 414 944
Provisions pour risques	8 056 495	3 306 283
Provisions pour charges	6 731 399	10 474 266
TOTAL des provisions (II)	14 787 893	13 780 549
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	27 497
Emprunts et dettes financières diverses	6 576 303	27 597 536
Instruments financiers à terme	0	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 849 934	6 415 756
Dettes fiscales et sociales	5 238 386	5 971 939
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 561 911	285 770
Autres dettes	219 328	382 981
Produits constatés d'avance	1 000 885	1 340 081
TOTAL des dettes (III)	26 446 747	42 021 560
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)	0	0
TOTAL GENERAL DU PASSIF	46 509 759	40 387 165

COMPTE DE RESULTAT

Etats financiers : Compte de résultat de l'exercice

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
	Total	Total
Ventes de marchandises	11 418	25 652
Production vendue	40 106 905	42 811 204
Montant net du chiffre d'affaires	40 118 323	42 836 856
Production stockée	0	0
Production immobilisée	0	0
Subventions	557 376	297 752
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 058 741	583 080
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	61 000	0
Autres produits	304 308	8 248
Total des produits d'exploitation (I)	43 099 747	43 725 936
Achats de marchandises	12 434	3 371
Variation de stock (achats de marchandises)	0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 795 423	2 372 279
Variation de stock (achats de matières premières)	409 177	175 882
Autres achats et charges externes	26 382 810	25 045 706
Autres achats et charges externes - Y compris : redevances de crédit-bail mobilier	0	0
Autres achats et charges externes - Y compris : redevances de crédit-bail immobilier	0	0
Impôts, taxes et versements assimilés	899 009	904 720
Salaires	15 846 076	18 331 226
Cotisations sociales	6 317 336	7 429 505
Dotation aux amortissements et aux dépréciations : Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 227 444	3 737 787
Dotation aux amortissements et aux dépréciations : Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	0	0
Dotation aux amortissements et aux dépréciations : Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	121 758	96 615
Dotation aux provisions	448 597	373 141
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	0	0
Autres charges	415 573	1 426
Total des charges d'exploitation (II)	53 875 637	58 471 658
Résultat d'exploitation (I - II)	-10 775 890	-14 745 721
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	0	0
Produits financiers de participations	0	1 644
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	12 681	42 736
Reprises sur dépréciations et provisions	0	0
Différences positives de change	3 010	242
Produits des cessions d'immobilisations financières	82 622	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	0	0
Total des produits financiers (V)	98 314	44 622
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0

Intérêts et charges assimilées	4 757 976	5 697 125
Différences négatives de change	45	-2 476
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	23 733	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	0	0
Total des charges financières (VI)	4 781 754	5 694 649
Résultat financier (V - VI)	-4 683 440	-5 650 027
Résultat courant avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	-15 459 330	-20 395 748
Produits exceptionnels (VII)	4 885 094	4 676 684
Charges exceptionnelles (VIII)	13 748 837	13 644 784
Résultat exceptionnel (VII - VIII)	-8 863 742	-8 968 100
Participation des salariés aux résultats (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	0
Total des produits (I + III + V + VII)	48 083 155	48 447 242
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	72 406 227	77 811 091
Bénéfice ou perte	-24 323 072	-29 363 848

ANNEXES

REGLES & METHODES COMPTABLES

LA PROVENCE

EXERCICE 2025

NOTE PRELIMINAIRE

Continuité d'exploitation

La continuité d'exploitation est appréciée sur la période de 12 mois à partir du 31/12/2025.

Compte tenu du financement consenti par notre actionnaire pour assurer notre développement et nos activités, nous estimons que la convention comptable de continuité d'exploitation reste appropriée.

1 - Évènements significatifs de l'exercice

Sur les éléments significatifs de l'année il est à noter :

Début de l'impression du journal « La Provence » sur le site Vitrolles.

La dernière impression a eu lieu le 30 septembre 2025 du Journal « La Provence » à partir des rotatives de l'imprimerie historique du site Roger Salengro. L'impression est dorénavant soustraite à la Société Marseillaise de Presse sur la commune de Vitrolles.

La Société Marseillaise de Presse imprime les journaux La Marseillaise, L'Humanité et L'Equipe du samedi pour la Corse (en projet : Nice Matin et Var Matin S1 2026).

20 salariés de la société La Provence ont été transférés à la Société Marseillaise de Presse.

Pour des questions techniques, le format du journal « La Provence » a été modifié. Cette évolution a été effectuée en deux temps : Du 1er octobre 2025 au 9 janvier 2026 au soir, le journal se présentait sur un format plus petit.

Depuis le 10 janvier 2026, le journal est passé au format tabloïd accompagné d'une nouvelle maquette plus enrichie.

Opération de reconstitution des capitaux propres le 29 décembre 2025

L'associé unique de La Provence, CMA Press News a décidé de :

- Procéder à une augmentation du capital social de la société d'un montant nominal total de 45.159 K€ par élévation de la valeur nominale de chaque action composant le capital **social de**

la société et libération immédiate des apports en numéraire y compris par compensation avec des créances liquides et exigibles détenues sur La Provence.

- Procéder à une réduction du capital social de la société d'un montant nominal total de 45.159 K€, motivée par des pertes, par voie de diminution de la valeur nominale de chaque action composant le capital social de la société.

Dotation de restructuration

En date du 30 juin 2025, une dotation complémentaire de 7 250 K€ à été enregistré dans les comptes de La Provence.

2. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Il n'existe pas d'autres risques et incertitudes que ceux auxquels la société est confrontée du fait de son activité.

3. ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

La Direction de la société a annoncé le 25 juin 2026 sa volonté de mettre en œuvre un plan d'économies évalué à 1 à 2 millions par an. Les mesures détaillées de ce plan d'économies demeurent à définir dans l'objectif d'être mises en œuvre d'ici la fin de l'année 2026.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement **ANC 2022-06** relatif sur le plan comptable général et le plan comptable professionnel de la presse.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

4.1 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires) ou à leur coût de production après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les fonds de commerce sont des actifs d'une durée d'utilisation indéterminable, et ne sont pas amortis conformément aux règlements du Comité de réglementation comptable mais font l'objet d'un test de dépréciation.

Un test de valeur est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît.

Le test a consisté à comparer la valeur du fonds de commerce au chiffre d'affaires.

4.2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires) ou à leur coût de production après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Un test de valeur est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît.

Les frais accessoires représentent l'ensemble des coûts engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner.

Les intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition ou à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon la nature des biens et leur durée de vie prévue à savoir :

- Concessions, brevets et droits similaires 3 à 5 ans Linéaire
- Installations générales et agencements 3 à 10 ans Linéaire
- Matériel du bureau et informatiques 3 à 7 ans Linéaire
- Mobilier 3 à 10 ans Linéaire

4.3 - Immobilisations financières

Les titres de participations et les autres titres immobilisés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition y compris les honoraires et frais d'actes liés à l'acquisition

Une provision est constatée lorsque la valeur actuelle des titres devient notablement inférieure à leur coût de revient. L'écart constaté fait l'objet d'une provision pour dépréciation des titres pour ramener l'immobilisation à sa valeur

La valeur actuelle des titres s'apprécie à la clôture de chaque exercice par rapport à une analyse multicritère menée notamment par rapport à la quote-part de capitaux propres détenus et d'éléments prévisionnels dont les perspectives de la

Suite à la dissolution amiable d'Eurosud Publicité SA, les titres de participation sont provisionnés à 100%.

4.4 – Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation nominative calculée sur la base du risque encouru.

4.5 - Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré

5 - Diverses provisions

5.1 - Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en conformité avec le règlement CRC n° 2000-06 du 7 décembre 2000 et ANC 2022-06 en fonction de l'estimation du risque faite par la société.

Les provisions pour risques et charges comprennent :

- Provision pour litiges relatives aux procès rédactionnels et aux litiges prud'homaux.
- Provision pour passifs sociaux tels que la GEPP et la Clause de Cession
- Provision pour démantèlement

5.2 - Provisions pour médaille du travail

Les usages ayant cours dans notre société prévoit l'attribution de médailles du travail qui ont fait l'objet d'une provision dans les comptes à hauteur de 88 K €.

Cette provision a été constituée sur la base des salariés présents dans l'entité à la date de clôture de l'exercice, sous contrat à durée indéterminée, en prenant compte de la probabilité que les salariés atteindront l'ancienneté requis pour l'octroi du médaille (en fonction du taux de rotation du personnel et des tables de mortalité) et des gratifications à verser en fonction de l'ancienneté acquise.

5.3 - Provisions indemnité de départ à la retraite (PIDR)

Le calcul de la provision pour indemnité de départ à la retraite a été effectué par un prestataire externe spécialisé - Cabinet Mercer

La valeur retenue pour les principales hypothèses actuarielles et de leur base de détermination est la suivante à la date de clôture :

*Taux d'actualisation : 3.75 %

*Taux d'augmentation annuel des salaires : 1%

5.4 - Provision financières pour actualisation des prêts versés dans le cadre du 1% construction

Depuis le 31 décembre 2008, La Provence comptabilise une provision financière pour actualisation des prêts versés dans le cadre du 1% construction et remboursable dans 20 ans.

Au 31 décembre 2025, la provision s'élève à 581 367 € pour des prêts versés de 1.541 512 €.

5.5 - Provision exceptionnelle pour rentes à verser

Depuis le 31 décembre 2008, La Provence comptabilise une provision pour actualisée des rentes futures à verser.

Au 31 décembre 2025, la provision s'élève à 128 138.20 €.

5.6 - Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et comprennent la provision Art 39 Bis et les amortissements dérogatoires.

Elles sont calculées en application des règles fiscales particulières en vigueur.

6 - Changements de méthode

Première application du règlement ANC 2022-06 dit de modernisation des états financiers.

Le règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ce changement de réglementation comptable constitue un changement de méthode comptable.

Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

En particulier, le règlement introduit les changements suivants, d'application prospective :

- Introduction d'une nouvelle définition du résultat exceptionnel. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2025, les opérations comptabilisées dans le résultat exceptionnel portent sur :
 - Les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel,
 - Les écritures d'origine fiscale, les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat pour des raisons fiscales et les corrections d'erreurs (sauf si elles corrigent une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres) ;
- Suppression de la technique du transfert de charges ;
- Comptabilisation en résultat financier de la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt.

Les principales incidences de la première application de ce règlement comptable pour les sociétés La Provence sont les suivantes :

- Le résultat exceptionnel comprend uniquement les opérations liées à la GEPP (y compris incidences sur la provision pour indemnités départ à la retraite), la clause de cession et les dépenses de dépollution du site Salengro et les variations de provisions. Les autres opérations sont à présenter en exploitation (transactions, commissions arbitrales et autres).
En revanche, les dotations (-449 K€) et reprises (+429 K€) aux provisions pour litiges sont dorénavant comptabilisés en exploitation.
- Les quotes-parts de subventions d'investissements sont présentées en résultat d'exploitation (vs résultat exceptionnel lors des clôtures précédentes) pour un montant de +263 K€.

7 - Informations complémentaires

7.1 — Engagements en matière de départ à la retraite

Les engagements en matière de départ à la retraite sont comptabilisés dans des comptes de la société pour un montant de 1 343 K€

7.2 - Autres engagements

Il n'y a pas eu d'autre engagement hors bilan donnée par la société.

7.3 - Risques climatique

Face à l'urgence climatique marquée par la pollution et la disparition progressive d'espèces et de ressources, aux évolutions réglementaires en matière d'environnement qui concernent de plus en plus d'entreprise, au changement du regard des consommateurs exigeants, aux engagements éthiques et éco-responsables de plus en plus nombreux de la part des fabricants, notre société reste attentive aux évolutions techniques et technologiques permettant de réduire son impact sur l'environnement.

8 - Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'identité fait partie en tant qu'entité filiale	SA CMA CGM
	4 Quai d'arenc - Boulevard Jacques Saade 13235 Marseille
	562024422
	4 Quai d'arenc - Boulevard Jacques Saade 13235 Marseille

9- Honoraires des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes
Honoraires afférents à la certification des comptes	132 383,00 €
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	
Total	132 383,00 €

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		10 928 809	0	44 800
Terrains		33 708	0	0
Constructions	Sur sol propre	3 057 702	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	10 858 822	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		31 894 440	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	832 352	0	0
	Matériel de transport	80 402	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	5 081 178	0	18 057
	Emballages récupérables et divers	2 016 616	0	0
Immobilisations corporelles en cours		2 112 199	0	5 665 872
Avances et acomptes		0	0	0
TOTAL (III)		55 967 419	0	5 683 930
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0
Autres participations		3 691 027	0	47 076
Autres titres immobilisés		10 702	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		1 638 124	0	7 500
TOTAL (IV)		5 339 853	0	54 576
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		72 236 082	0	5 783 305

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	10 973 609	0
Terrains		0	0	33 708	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	3 057 702	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	4 466 723	0	15 325 545	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		643 653	-8 879 886	23 658 207	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	832 352	0
	Matériel de transport	0	0	80 402	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 100 817	0	6 200 052	0
	Emballages récupérables et divers	-1 744 470	0	272 146	0
Immobilisations corporelles en cours		-4 466 723	0	3 311 348	0

Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL (III)	0	-8 879 886	52 771 463	0
Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
Autres participations	0	-92 771	3 645 331	0
Autres titres immobilisés	0	0	10 702	0
Prêts et autres immobilisations financières	0	0	1 645 624	0
TOTAL (IV)	0	-92 771	5 301 657	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0	-8 972 658	69 046 729	0

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Fonds commercial		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		8 680 404	433 509	0	9 113 913		
TOTAL I		8 680 404	433 509	0	9 113 913		
Terrains		5 276	181	0	5 457		
Constructions	Sur sol propre	2 599 427	28 642	0	2 628 069		
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0		
	Installations générales, agencements	10 870 209	448 647	0	11 318 855		
Installations techniques, matériels et outillages		32 536 173	106	8 879 886	23 656 393		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	829 502	1 106	0	830 608		
	Matériel de transport	80 402	0	0	80 402		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	5 666 141	315 254	0	5 981 395		
	Emballages récupérables et divers	272 146	0	0	272 146		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		52 859 276	793 935	8 879 886	44 773 325		
TOTAL GENERAL (I + II)		61 539 681	1 227 444	8 879 886	53 887 238		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Fonds comm.	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL I	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL		0	0	0	0	0	0
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0		
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0		

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Fin de l'exercice
Provisions pour litige	3 306 283	7 698 597	2 948 385	0	8 056 495
Provisions pour garanties	0	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0	0
Provisions pour pensions	2 720 441	0	1 377 607	0	1 342 834
Provisions pour impôts	0	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	7 753 825	0	2 365 261	0	10 118 731
TOTAL (II)	13 780 549	7 698 597	6 544 568	0	14 787 893
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	3 287 602	0	0	0	3 287 602
Provisions sur autres immos financières	581 367	0	0	0	581 367
Provisions sur stocks	0	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	587 025	121 433	252 257	0	456 201
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0	0
TOTAL (III)	4 455 994	121 433	252 257	0	4 325 170
TOTAL GENERAL (I + II + III)	18 236 543	7 820 030	6 796 825	0	19 113 063

Eléments constitutifs du fonds commercial

Le fonds commercial se décompose de la manière suivante :

	Valeur nette	Taux d'amortissement
Droit au bail	58 651	
Eléments achetés avec protection juridique	944 895	
Eléments achetés sans protection juridique		
Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation		
Eléments reçus en apport		
Total	1 003 546	

Sont comptabilisés dans le poste fonds commercial les éléments incorporels des fonds de commerce apportés lors de la fusion Le Provençal/ Le Méridional le 1 janvier 1999 qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de La Provence.

Il est composé principalement de la clientèle, du nom commercial et, plus largement, des parts de marché.

En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par notre entreprise, la durée d'utilisation de notre fonds commercial est non limitée et le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement.

Nous considérons que sa valeur vénale est supérieure à sa valeur comptable car depuis 1999, notre clientèle a fortement progressé puisqu'elle s'étend aujourd'hui avec neuf éditions au lieu de cinq ; que la venue d'internet nous permette une connexion mondiale et plus régionale. Notre activité mono-journalistique de l'époque a changé avec un centre d'impression qui se développe et une nouvelle activité "événementiel".

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations			12 538	12 538	0	
Prêts			1 541 512	0	1 541 512	
Autres immos financières			104 112	0	104 112	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			1 658 162	12 538	1 645 624	
Clients douteux ou litigieux			487 946	487 946	0	
Autres créances clients			8 644 142	8 644 142	0	
Créances représentatives de titres prêtés			0	0	0	
Personnel et comptes rattachés			13 124	13 124	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			210 992	210 992	0	
Impôts sur les bénéfices			0	0	0	
Taxe sur la valeur ajoutée			1 239 620	1 239 620	0	
Etat et autres collectivités			0	0	0	
Autres impôts			0	0	0	
Etat - divers			307 749	307 749	0	
Groupes et associés			98 174	98 174	0	
Débiteurs divers			22 047 605	22 047 605	0	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			33 049 352	33 049 352	0	
Charges constatées d'avance			350 877	350 877	0	
TOTAL DES CREANCES			35 058 392	33 412 767	1 645 624	
Prêts accordés en cours d'exercice			0			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			0			
Prêts et avances consentis aux associés			0			
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles			0	0	0	0
Autres emprunts obligataires			0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine			0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers			6 576 303	6 576 303	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés			7 849 934	7 849 934	0	0
Personnel et comptes rattachés			2 147 259	2 147 259	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			2 814 484	2 814 484	0	0
Impôts sur les bénéfices			0	0	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée			235 703	235 703	0	0
Etat et autres collectivités publiques			0	0	0	0
Obligations cautionnées			0	0	0	0
Autres impôts			40 940	40 940	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			5 561 911	5 561 911	0	0
Groupes et associés			48 179	48 179	0	0
Autres dettes			171 150	171 150	0	0
Dette représentative de titres empruntés			0	0	0	0
Produits constatés d'avance			1 000 885	1 000 885	0	0
TOTAL DES DETTES			26 446 747	26 446 747	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice			-5 951 317	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice			7 111 416			

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Autres	Clôture
Capital social ou individuel	3 643 200	45 158 784	45 158 784				3 643 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	19 192 800						19 192 800
Ecart de réévaluation	573 014						573 014
Réserve légale	136 841						136 841
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	34 864 218						34 864 218
Report à nouveau	-46 912 824	45 158 784			-29 363 848	-38 139	-31 156 027
Résultat de l'exercice	-29 363 848	-24 323 072			29 363 848		-24 323 072
Subventions d'investissement	422 183	831 217	938 726				314 673
Provisions réglementées	2 029 472						2 029 472
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-15 414 944	66 825 713	46 097 510	0	0	-38 139	5 275 119

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	11 418	25 652	-55%
Production vendue biens	24 550 870	27 695 105	-11%
Production vendue services	15 556 035	15 116 099	3%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	40 118 323	42 836 856	-6%
Chiffres d'affaires nets-Export	0	0	0%
Chiffres d'affaires nets	40 118 323	42 836 856	-6%

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	4 154 512
Dettes fiscales et sociales	3 120 015
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0
Autres dettes	67 698
Total	7 342 225

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	320 044
Personnel et comptes rattachés	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	166 840
Etat et autres collectivités publiques	307 749
Autres créances	920 067
Disponibilités	0
Total	1 714 700

Charges et produits constatées d'avance				
Comptes	Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
Charges constatées d'avance				
486 000	Charges constatées d'avance	350 877	618 478	-267 601
Total charges constatées d'avance		350 877	618 478	-267 601
Comptes	Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
Prdoduits constatées d'avance				
487 000	Produits constatées d'avance	0	-262 175	262 175
487 100	Abonnements restants à servir	-1 000 885	-1 077 906	77 021
Total produits constatées d'avance		-1 000 885	-1 340 081	339 196

Composition du capital social

Nombre d'associés personnes morales :1

Nombre de parts correspondantes : 55693

Nombre d'associés personnes physiques : 0

Nombre de parts correspondantes : 0

Capital détenu par les personnes morales :

IDENTIFICATION		CAPITAL DETENU		ADRESSE			
Dénomination	SIREN	% détention	Nombre de parts	N°	Voie	CP	Commune
CMA PRESS NEWS	893854695	100	55693	4	QUAI D'ARENC	13235	MARSEILLE
		0	0				
		0	0				
		0	0				
		0	0				
		0	0				
		0	0				
		0	0				
		0	0				
		0	0				
		0	0				
		0	0				
		0	0				
		0	0				

Capital détenu par les personnes physiques :

Nom	Prénom	% détention	Nombre de parts	N°	Voie	CP	Commune
		0	0				
		0	0				
		0	0				

Subventions d'investissements

La subvention est constatée dans nos comptes lors de l'encaissement des sommes après justificatifs des dépenses réglées.

Date	Biens subventionnés	Montant Subvention	Montant amorti	Reste à amortir
2007	Industrielles & Expéditions	2 745 000 €	2 745 000 €	0,00 €
2015	Filtration des eaux de mouillage	14 714 €	14 714 €	0,00 €
2016	Création studio Vidéo	24 595 €	24 595 €	0,00 €
2018	Laveur de blanchets	147 864 €	147 864 €	0,00 €
2018	Intelligence	280 920 €	280 920 €	0,00 €
2019	Video Live	28 172 €	28 172 €	0,00 €
2021	Provence Community	19 615 €	19 615 €	0,00 €
2024	Transformers	632 310 €	421 540 €	210 770 €
2025	Provence Distribution	51 591 €	17 197 €	34 394 €
2025	Outil CRM Régie La Provence	104 264 €	34 755 €	69 509 €
TOTAL		4 049 045	3 734 372	314 673

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires versés aux commissaires aux comptes :

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	122 283	10 100
Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal		
Honoraires totaux	122 283	10 100

Fiscalité différée

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées	2 029 472	2 029 472
Subventions d'investissement	314 673	422 183
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif	0	0
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	2 344 145	2 451 655
Total passif d'impôt futur	605 376	633 140
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	-1 342 834	-2 720 441
Autres risques et charges provisionnés	-13 445 059	-8 126 725
Charges à payer		
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif	0	0
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		0
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	-14 787 893	-10 847 166
Total actif d'impôt futur	-3 818 973	-2 801 281
Situation nette	-3 213 598	-2 168 141

(1) Taux d'impôt :	25,83%	25,83%
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	25,00%	25,00%
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30%	3,30%
Contribution exceptionnelle sur l'impôt :	0,00%	0,00%

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Liste des filiales et des participations

Filiales et participations	Capital (4)	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
			Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)									
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)									
SNC HEBDOS SUD	150 000	99	148 500	148 500				6542,31	
SNC MARSEILLE PRESSE	150 000	99	148 500	148 500				5995,96	
SNC EUROSUD PROVENCE	10 000	100	9 990	9 990				-2835269,79	
SARL SUD PRESSE DISTRIBUTION	7 625	100	7 622	7 622				16509,05	
Participations (10 à 50% du capital)									
SA EUROSUD PUBLICITE	4 088 019	6.53		3 287 802					
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.									
PARTICIPATION GIE TPR				5 000					
ACTIONS 255 Medias & Solutions				6 766					

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(4) Dans la monnaie locale d'opération.

Effectifs

Effectifs	Personnel salarié
ouvriers	37,5
employés	85
agent de maitrise	10
cadres	40,2
journalistes et pigistes	166,23
TOTAL	338,93